

Désignation de bénéficiaire : garantie décès

CCN des organismes de formation [n° 3249]

RETOUR DU DOCUMENT

AG2R LA MONDIALE

Centre de gestion
Pôle désignation de
bénéficiaire
CS 33041
10012 TROYES

Pour le bénéfice du capital décès, vous pouvez désigner le bénéficiaire de votre choix.

Toutefois, à défaut de désignation particulière, ou lorsque cette désignation est caduque, c'est la désignation conventionnelle (voir encadré ci-dessous) qui s'applique.

C'est donc si vous souhaitez modifier la dévolution conventionnelle figurant ci-dessous et uniquement dans ce cas que vous devez remplir le présent imprimé de façon manuscrite.

Conformément à la loi, cette désignation particulière peut être également établie par acte authentique ou acte sous seing privé.

RAPPEL DE LA DÉVOLUTION CONVENTIONNELLE

En cas de décès du participant, les capitaux garantis sont attribués selon l'ordre suivant:

- au conjoint non séparé de corps, ni divorcé, ou au partenaire de PACS ou au concubin notoire,
- aux enfants, vivants ou représentés du participant par parts égales,
- aux ascendants du participant par parts égales,
- aux autres personnes à charge au sens fiscal par parts égales,
- aux autres héritiers du participant par parts égales.

RECOMMANDATIONS

Si vous désignez plusieurs bénéficiaires, n'oubliez pas d'indiquer la répartition du capital entre ceux-ci :

- soit par parts égales,
- soit en précisant le pourcentage du capital affecté à chacun des bénéficiaires ; le total doit toujours être égal à 100 %.

Il faut également envisager l'éventualité de la disparition du ou des bénéficiaires désignés en précisant : « à défaut... » les bénéficiaires successifs.

EXEMPLES DE DÉSIGNATION PARTICULIÈRE

Exemple 1

Nom-Prénom(s)	Date de naissance	Montant en % du capital
Monsieur A: _____	_ _ _ _ _ _ _ _ _	100 %
à défaut, Monsieur B: _____	_ _ _ _ _ _ _ _ _	60 %
Madame C: _____	_ _ _ _ _ _ _ _ _	40 %

En cas de décès de Monsieur B ou de Madame C, la totalité au survivant.

À défaut des ces deux personnes nommément désignées, la totalité à mes ayants droit, par parts égales entre eux.

Exemple 2

Nom-Prénom(s)	Date de naissance	Montant en % du capital
Monsieur A: _____	_ _ _ _ _ _ _ _ _	80 %
Madame B: _____	_ _ _ _ _ _ _ _ _	20 %

En cas de décès de l'un d'entre eux, la totalité au survivant.

À défaut des deux, Monsieur C, à défaut à mes ayants droit, par parts égales entre eux.

RAPPEL

L'imprimé « Désignation de bénéficiaire » est rempli uniquement si votre désignation de bénéficiaire(s) est différente de celle définie par la dévolution conventionnelle.

N° de contrat: _____

Je soussigné(e), salarié(e) de l'entreprise, Monsieur Madame

Nom d'usage: _____

Nom de naissance: _____

Prénom(s): _____

Adresse: _____

Code postal: _____ Ville: _____

Date de naissance: _____

N° de Sécurité sociale: _____

Employeur (Raison sociale, adresse): _____

choisis de modifier la dévolution conventionnelle, après avoir pris connaissance des recommandations importantes au verso, et déclare désigner comme bénéficiaire(s) particulier(s) (mentions à apporter de façon manuscrite, lisible, sans rature, en lettres majuscules) :

Nom - Prénom(s)	Date de naissance	Montant en % du capital
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____

À défaut, de tous les susnommés, le capital serait versé à mes héritiers, selon l'ordre de la dévolution conventionnelle.

Fait à _____, le _____

Signature de l'assuré

(précédée de la mention "lu et approuvé")